



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 23 juillet 2019

LE FONCIER : LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Près de 250 acteurs du territoire se sont réunis en préfecture de région lors d'un séminaire présidé par Pascal MAILHOS, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône. Ce séminaire avait pour objectif d'échanger autour des enjeux en matière de préservation du foncier, qu'il s'agisse des espaces agricoles, naturels ou forestiers.

Malgré les inflexions observées depuis 2010, l'artificialisation des sols continue de progresser au rythme de l'équivalent d'un département tous les 7 ans au niveau national. La région Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas épargnée, y compris dans les secteurs peu densément peuplés : entre 2006 et 2016, c'est l'équivalent de la taille du lac d'Annecy (soit environ 27km²) qui a été artificialisée chaque année. Il semble donc nécessaire et urgent de préserver le foncier, bien commun stratégique pour l'avenir de notre territoire

Le préfet Pascal MAILHOS a mis en évidence la nécessité d'une approche transversale des politiques publiques pour mieux agir sur le foncier. Il a rappelé les démarches déjà engagées par les services de l'État : le partage des expériences, la prise en compte de la valeur non marchande du foncier, la requalification des friches, la mobilisation des documents d'urbanisme comme premier rempart face à l'artificialisation, les défis du système logistique régional, la mobilisation de l'ingénierie au service du foncier.

De ce séminaire émanera un plan d'actions des services de l'État sur le foncier, conjugué à une feuille de route « eau - air - sol », mobilisant l'ensemble des préfets de département et directions régionales. Ce plan d'action sera partagé avec les acteurs locaux, également porteurs d'initiatives prometteuses.

Les prochaines échéances au cours du second semestre 2019 sont :

- un colloque « optimiser son foncier économique », organisé par le Centre d'Échanges et de Ressources Foncières le 30 septembre 2019 ;
- un séminaire sur la mobilisation du foncier public en faveur du logement le 2 octobre 2019 ;
- la mise en place d'un groupe de travail en lien avec le Ministère de la transition écologique et solidaire pour la déclinaison de l'action 7 du plan biodiversité en matière de foncier « déploiement d'un outil de mesure de la consommation d'espace au niveau national », au mois d'octobre 2019 ;
- le premier séminaire régional sur les paysages le 10 décembre 2019.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Céline CRESPIY – 06 30 63 13 27

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.60.60 – <http://www.rhone.gouv.fr>

